

Comité européen des régions

La Présidente

Bruxelles,

Réf. : PCab/MH/mamt - D/5854 (2025)

À l'attention de
Monsieur Bernd Mettenleiter
Président du Conseil Rhénan
À l'attention de Madame Amélie Fleury

Objet : Réponse à la résolution du Conseil du Rhénan du 6 juin 2025

Monsieur le Président,

Je vous remercie très sincèrement pour la transmission de la résolution du Conseil Rhénan du 6 juin 2025, ainsi que pour la demande d'avis qui y est associée.

Les points essentiels de cette résolution – à savoir le rejet de la centralisation des moyens, l'importance de la coopération transfrontalière et l'exigence du maintien du programme Interreg – sont partagés non seulement par moi-même en tant que Présidente du Comité européen des régions (CdR), mais également par l'ensemble de l'assemblée du Comité européen des régions.

Toutefois, la résolution du Conseil Rhénan a été adoptée avant la présentation, le 16 juillet 2025, des propositions de la Commission européenne concernant le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE, ainsi que les fonds et instruments européens pour la période 2028–2034.

Dans ce contexte, il convient d'évaluer la proposition de la Commission visant à établir, pour la coopération transfrontalière dans le cadre d'Interreg, un programme spécifique doté d'un budget de 9 milliards d'euros.

Au-delà de la question de la coopération transfrontalière, j'ai, au nom du CdR, fortement critiqué les réductions générales proposées dans les fonds de cohésion de l'UE ainsi que d'autres aspects de la proposition de la Commission, car ils conduisent à une renationalisation et à une centralisation de la gestion du cadre financier pluriannuel à travers des plans nationaux descendants (top-down) : [Budget de l'UE 2028–2034 : la Présidente du CdR condamne la renationalisation massive et la mise à mal de la politique de cohésion par des “plans nationaux monstrueux” | Comité européen des régions](#)

J'espère que le Conseil Rhénan pourra s'associer à cette critique.

Je saisirai également cette occasion pour recommander au Conseil Rhénan d'adhérer à la Cohesion Alliance du Comité européen des régions. Cette alliance réunit aujourd'hui plus de 12 000 membres issus de régions, villes et districts, d'associations de gouvernements locaux et régionaux, de membres du Parlement européen et d'autres partenaires.

À l'approche des négociations décisives sur le prochain budget de l'UE, l'Alliance est désormais pleinement mobilisée afin de garantir qu'une politique de cohésion renouvelée demeure la politique d'investissement centrale, à long terme et décentralisée de l'Union européenne.

Enfin, je souhaite attirer l'attention du Conseil Rhénan sur un projet d'avis du CdR particulièrement pertinent pour lui, qui sera soumis à adoption lors de la session plénière du CdR des 14 et 15 octobre 2025. Il s'agit du projet d'avis intitulé : « Renforcer la dimension territoriale des relations entre l'UE et la Suisse », préparé sous la direction du rapporteur Matteo Luigi Bianchi (Italie / ECR). Le rapporteur se tient à disposition pour recevoir les réactions à ce projet.

Je me réjouis à la perspective d'une poursuite de la collaboration avec le Conseil Rhénan.
Au sein de mon cabinet, M. Matthieu Hornung (matthieu.hornung@cor.europa.eu – +32 478 33 10 73) est votre personne de contact.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Kata Tüttő

Présidente